

JEUNES 16/25 ANS

Mission Locale



Faites parler votre potentiel !

Votre Mission Locale : une porte, plein de solutions

La Mission Locale, c'est une association, présente sur le Pays de Ploërmel, pour accompagner les 16-25 ans dans leur recherche d'emploi, de formation, et, dans leur vie quotidienne.

- Des conseils pratiques pour faciliter les démarches
- Un coup de pouce au moment opportun
- Des infos sur la formation, l'orientation et la vie quotidienne
- Des offres d'emploi en direct
- Des aides financières et sociales

Nos conseillers vous accueillent à Ploërmel ou sur un de nos lieux de permanence : Guer, Josselin, Mauron, Malestroit, Sérent, La Trinité-Porhoët et Ménéac.

Un seul numéro : 02 97 73 57 00

www.mlceb.org

9, rue du val - B.P. 120 56804 PLOERMEL CEDEX



	L'ÉDITO DU MAIRE	PAGE 4
	LE MOT DES ADJOINTS	PAGE 6
	L'ÉTAT CIVIL	PAGE 8
	L'URBANISME EN 2023	PAGE 8
	LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES	PAGE 9
	AU CONSEIL MUNICIPAL	PAGE 10
	LES TRAVAUX	PAGE 12
	LA VOIRIE	PAGE 13
	LES AFFAIRES SOCIALES	PAGE 14
	LA CULTURE/LOISIRS ET LIEN ASSOCIATIF	PAGE 15
	LES ESPACES VERTS/ENVIRONNEMENT/DECHETS	PAGE 16
	LA COMMUNICATION	PAGE 17
	LE PERSONNEL COMMUNAL	PAGE 18
	LA VIE COMMUNALE	PAGE 19
	LES INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES	PAGE 20
	LA VIE DES ENTREPRISES	PAGE 22
	TOUS EN ROSE A S^T NICOLAS DU TERTRE	PAGE 24
	LA VIE DES ASSOCIATIONS	PAGE 26
	L'AGENDA 2024	PAGE 32
	LE BLOC NOTE	PAGE 33
	LES TARIFS COMMUNAUX	PAGE 34

Chers Nicolasiennes et Nicolasiens

Au nom de l'ensemble du conseil municipal et du personnel communal, je vous présente mes meilleurs vœux pour 2024.

La nouvelle année est souvent porteuse de promesses. Se tourner vers l'avenir rend optimiste. Certaines personnes aspirent au changement, tandis que d'autres recherchent la stabilité. Il est fréquent que cette volonté d'améliorer nos vies se propage, elle alimente notre entourage qui, en notre présence, formule de nouveaux vœux pour l'avenir.

C'est donc avec plaisir que je vous souhaite à toutes et tous une merveilleuse année, je vous laisse le soin de la remplir de toutes vos envies

Que l'année 2024 vous apporte la santé et des instants de bonheur partagés.

La nouvelle année est aussi le moment idéal pour faire ses remerciements.

Je souhaite exprimer ma reconnaissance envers les acteurs économiques et associatifs qui, par leur travail et leur engagement, contribuent au rayonnement de notre commune. Le lien entre la collectivité, les entreprises et les associations est essentiel.

Depuis la mi-décembre dernier, l'arrivée de la fibre à très haut débit dans notre commune est une réalité avec le soutien de la région Bretagne. Cette avancée nous donnera la possibilité d'améliorer notre accès aux outils numériques qui sont de plus en plus utilisés dans notre vie quotidienne.

La pluie continue de ces derniers mois a provoqué des désagréments, certaines voies et fossés ont été engorgés d'eau. Heureusement, les habitations ont été épargnées. La dernière tempête a eu pour conséquence le déracinement d'arbres déjà fragilisés, ce qui a provoqué des coupures d'électricité sur toute la commune en décembre. Je remercie ENEDIS pour sa réactivité pour rétablir le raccordement de tous les usagers.

Pour faciliter le travail de tous, j'encourage les propriétaires de peupleraie ou autres parcelles plantées d'arbres jouxtant les lignes électriques à procéder au dégagement à proximité de ces lignes.

De la même façon, pour maintenir l'état des cours d'eau des rivières et limiter leur encombrement par des branchages, afin de contrôler le débit de l'eau et réduire les inondations, il est essentiel que les riverains, principaux acteurs de leur préservation, procèdent à l'entretien des rives des cours d'eau attenants à leurs propriétés.

Pour assurer la sécurité lors d'aléas naturels la municipalité a mis en œuvre le plan communal de sauvegarde avec la volonté de créer une réserve de sécurité civile en 2024.

En 2024, la carte communale devrait être approuvée. La consultation du projet de révision en mairie est ouverte à tous les habitants, aux horaires habituels. Cette concertation sera suivie par une enquête publique.

Les scrutins pour les élections européennes auront lieu le 9 juin 2024, nous devons faire preuve de discernement dans nos choix afin de garantir la présence de notre tissu rural dans les décisions prises par le Parlement européen.

Nous restons fidèles à notre objectif en poursuivant nos projets de travaux :

- Ouverture de nos vestiaires multisports prévue pour l'été
- Viabilisation de terrains communaux pour accueillir de nouveaux résidents
- Remplacement des ouvertures de l'église (portes et fenêtres) et aménagement de l'escalier pour accéder au clocher.



En 2024, nous avons également prévu de sécuriser la RD8a, route de Ruffiac, tout en créant une nouvelle zone pour l'abribus destiné aux enfants qui prennent le car scolaire.

Depuis le début de l'année, la commune a connu une évolution dans la composition de son personnel, avec le départ en retraite bien méritée de Marie-Pierre SAILLET. Maintenant, c'est Isabelle DEVILLIERS qui assure l'accueil de la garderie et l'entretien des locaux. Avec un contrat de travail de 30 heures par semaine, Isabelle gère également l'accueil de l'agence Postale communale en apportant son soutien à Nadine en arrêt maladie.

Je tiens à remercier tous les agents de la commune qui œuvrent pour améliorer et faciliter le quotidien des habitantes et des habitants. Tout comme eux, l'équipe municipale est pleinement engagée pour le cadre de vie, pour la solidarité et pour maintenir le dynamisme de notre commune à tous les niveaux.

Ensemble nous maintenons notre motivation et notre détermination à faire prospérer notre beau village.

Je vous souhaite une belle et heureuse année 2024 !

Votre maire,
Mickaël Le Goué
Commune de Saint-Nicolas-du-Tertre



LE MOT DES ADJOINTS

En ce début d'année 2024, je viens vous présenter tous mes meilleurs vœux de Bonheur, Santé, Joie et Prospérité, durant toute cette année. Qu'elle vous apporte toute la qualité de vie souhaitée ainsi qu'à tous vos proches.

L'année 2023, dans la vie municipale, a été marquée par les travaux de voirie, le début des travaux des vestiaires, la réalisation du pumptrack et l'avancement de l'étude de l'aménagement du carrefour du Pont Billy et de la route de Ruffiac.

Tout au cours de l'année, plusieurs réunions se sont tenues pour l'élaboration de la nouvelle carte communale. À ce jour, ce dossier est bien avancé, il reste cependant la zone artisanale où nous devons faire une étude d'évaluation environnementale.

Le dynamisme de notre commune, c'est l'affaire de vous tous, dans la vie de votre quotidien et au travers de toutes les associations Nicolasiennes ; merci de votre implication. Je voudrais également remercier l'ensemble du personnel communal pour tout le travail effectué. Sachez que toutes vos remarques et suggestions nous sont précieuses, n'hésitez pas à nous les signaler, merci d'avance.



Jean-Paul Dubois, 1^{er} adjoint



Je vous souhaite pour cette nouvelle année, mes vœux les plus chaleureux : santé, bonheur, épanouissement personnel et réussite dans vos projets.

Depuis juillet 2020, je suis en charge de la Commission Affaires sociales, de la Commission Communication, et j'orchestre également les réunions Travaux.

Je souhaiterais mettre en avant les missions de la Commission Communication, composée également des conseillers municipaux Yves, Nathalie, Daniel et du maire Mickaël.

Nous connaissons les attentes des habitants en matière d'information, de communication et de concertation. Depuis le début du mandat, nous avons à cœur de vous tenir informés des activités de la vie municipale, notamment grâce à la relation avec la presse locale en les conviant à nos événements ou par l'organisation de point-presse. Depuis maintenant un an et demi, avec PanneauPocket, vous recevez en temps réel des informations diverses. 426 utilisateurs ont sélectionné notre commune en favoris. Le succès de PanneauPocket, prouve l'importance de cet outil au service de notre commune, de ses habitants et des associations locales. Si vous rencontrez des difficultés à télécharger l'application sur votre smartphone, Isabelle de l'agence postale peut vous aider. La Commission Communication, c'est aussi le bulletin municipal. En 2020, il a été relooké, et pour se conformer à la législation, nous avons également fait une demande de dépôt légal auprès de la bibliothèque nationale. De l'écriture à l'édition tout est fait maison, j'espère que vous appréciez sa lecture. Pour compléter cette offre, en ce début d'année, des panneaux d'affichage ont été installés à la salle polyvalente et près de la bibliothèque. Et comme les années passées, vous pouvez visionner un diaporama photo de l'année 2023 à la mairie jusqu'à la mi-février.

La Commission Communication soutient aussi l'organisation des événements telles que la Cérémonie des Vœux, les réunions publiques, les inaugurations. Une mission transversale qui se fait en synergie avec les autres élus et les agents municipaux. Autant de rencontres conviviales, qui nous permettent d'échanger et auxquelles vous êtes nombreux à participer, des moments appréciés après ces années Covid où la distanciation était de rigueur.

La communication, c'est un gage de proximité entre les élus et vous les citoyens, elle permet de promouvoir notre territoire, faire connaître les services de la collectivité et les projets de la commune, et c'est aussi une obligation légale.

Toujours dans un souci d'amélioration, les élus restent à votre écoute et nous apprécions vos suggestions et remarques, alors n'hésitez pas à nous proposer des publications, des affichages. Je tiens à vous remercier pour votre lecture attentive de toutes nos publications et votre participation nombreuse à nos événements.

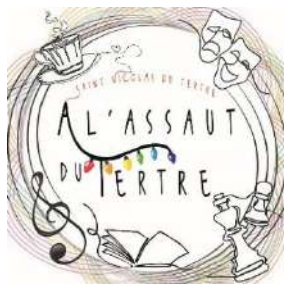
Encore une fois, je vous communique mes meilleurs vœux pour 2024.

Anita HEMERY, 2^{ème} adjointe

Je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, qu'elle vous apporte de belles satisfactions dans votre vie familiale, professionnelle et surtout la santé.

L'année 2023 a vu se développer dans le bourg et les différents quartiers la « fête des voisins ». Cela a permis aux nouveaux nicolasiens de rencontrer leurs voisins et pour tous, d'échanger autour d'un apéritif, pique-nique...c'est un moment convivial qui j'espère se poursuivra en 2024.

Plusieurs animations familiales ont également été organisées par les bénévoles de la bibliothèque et des nicolasiennes : des après-midi jeux de société, bricolage, la nuit de la lecture et la balade contée. Pour rendre la bibliothèque plus visible un panneau a été installé en décembre 2023. De plus, de nouveautés (Goncourt 2023...) ont été acquises pour petit à petit augmenter notre collection vieillissante.



Lors du forum des associations en septembre, nous avons pu constater la richesse de la vie associative nicolasienne et une nouvelle dynamique avec « À l'assaut du Tertre ».

Avec les jeunes et en collaboration avec l'entreprise Dubois, le pumtrack a été créé. Malheureusement, l'inauguration n'a pas pu avoir lieu à cause des intempéries mais celle-ci a été reportée aux vacances de printemps pour une belle démonstration !

Un groupe de réflexion « parents-enfants » a travaillé à un projet de réaménagement d'une nouvelle aire de jeux à l'étang de la Guette. Nous avons bien avancé mais maintenant nous devons le budgéter.

Concernant le cimetière, il est difficile pour nos agents communaux de l'entretenir, aussi, nous avons fait intervenir l'entreprise Iloz de Pipriac qui a fait du bon travail. Parallèlement, un groupe de réflexion a été créé pour étudier l'aménagement du cimetière, il s'agira d'une démarche sur le long terme.

Enfin, j'adresse un grand merci à tous les bénévoles qui participent aux journées citoyennes, aux nettoyages des chemins, à la rénovation du four à pain, à tous ceux s'investissent de près ou de loin à la vie de la commune.

Corinne BAYON, 3^{ème} Adjointe



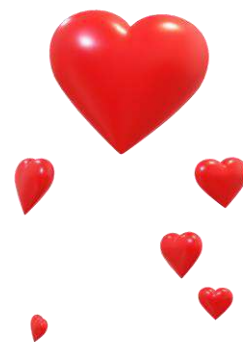
*Les membres du conseil municipal vous présentent
leurs meilleurs vœux pour l'année 2024 !*





Ils se sont dit OUI

En 2023, un mariage a été célébré à la mairie de St Nicolas du Tertre, que tous nos vœux de bonheur accompagnent les mariés.



Baptêmes civils

En 2023, deux baptêmes civils ont été célébrés.

Naissances

Nous avons eu le plaisir d'accueillir en 2023 cinq nouveau-nés, nous saluons avec joie ces naissances et félicitons les heureux parents.

Bienvenue notamment * à :

Loan PLANTARD, né le 7 juin 2023

Ayden DEPIERREPONT, né le 16 juillet 2023

Elio VENTICELLO, né le 24 octobre 2023

Ils nous ont quittés



En 2023, nous déplorons le décès de cinq personnes* dans notre commune. Nous présentons aux proches nos sincères condoléances.



L'URBANISME EN 2023



Concernant l'urbanisme en 2023 :

9 Permis de construire et 7 Déclarations préalables ont été accordés*.

Rappel : Avant d'engager des travaux de construction ou de rénovation, merci de vous renseigner en Mairie pour connaître les formalités administratives à effectuer.

* En application de la loi RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) entré en application en 2018 et renforcé en 2022, la municipalité communique ces informations après avoir obtenu le consentement des intéressés ou de leurs proches. Si des noms venaient à manquer c'est que les rédacteurs n'avaient pas connaissance des événements ou qu'ils n'en ont pas eu l'autorisation.



Les électeurs français seront appelés aux urnes le dimanche 9 juin 2024 pour élire 81 eurodéputés.

Comme tous les 5 ans, en 2024 près de 450 millions de citoyens sont appelés à renouveler leurs députés européens. Les élections européennes auront lieu dans les 27 États membres de l'Union européenne du 6 au 9 juin 2024. La date n'est pas la même dans tous les pays, chaque État étant libre d'en décider le jour dans le créneau fixé. Tout citoyen de l'Union résidant dans un État membre autre que celui de son origine a le droit de vote et d'éligibilité.

En France les élections européennes se dérouleront donc le dimanche 9 juin 2024, en **un seul tour au scrutin proportionnel plurinominal** (scrutin de liste) dans **une circonscription nationale unique** (France d'outre-mer comprise).

Les sièges sont attribués proportionnellement selon le nombre de voix recueillies par chaque liste ayant obtenu plus de 5% des suffrages.

Le Conseil européen a fixé le nombre total de **720 sièges à élire au Parlement**.

Le nombre de sièges par État est réparti selon le principe de proportionnalité en fonction de sa démographie, les plus peuplés ont davantage de sièges que les pays à la population plus faible, mais les citoyens des pays les moins peuplés sont néanmoins proportionnellement mieux représentés.

Les 3 pays ayant le plus de représentants sont l'Allemagne avec 96 Eurodéputés, la France avec 81 et l'Italie avec 76. Ceux qui en ont le moins sont Chypre, le Luxembourg et Malte avec 6 Députés européens.



Le PARLEMENT EUROPÉEN

Créé en 1957 sous la forme d'une assemblée parlementaire d'élus nationaux des États membres avec peu de pouvoir, le Parlement européen est depuis 1979 la seule institution européenne élue au suffrage universel direct. Après chaque élection, le Parlement européen se choisit un nouveau Président pour 2 ans et demi. La première Présidente élue au suffrage direct a été la française Simone Veil. Depuis 2022, la présidente est la maltaise Roberta Metsola.

Les traités successifs ont augmenté le pouvoir du Parlement européen; aujourd'hui il joue un rôle de colégislateur avec le Conseil de l'Union européenne et dispose d'importants pouvoirs budgétaires et de contrôle politique.



Les Eurodéputés élus ne siègent pas en fonction de leur nationalité mais selon leur affiliation politique. Les 8 groupes politiques actuels sont composés au minimum de 25 Eurodéputés représentant au moins un quart des États membres de l'Union européenne.

Le Parlement compte 20 Commissions permanentes composées chacune de 25 à 88 membres.

Le **Parlement européen siège à Strasbourg** sur les bords du Rhin dans les installations nouvelles inaugurées par Jacques Chirac en 1999, ...ce sont 220. 000m² de bureaux sur 20 niveaux (3 en sous-sol!).

Les 12 sessions plénières de chaque année se tiennent à Strasbourg. Mais le Parlement dispose d'autres lieux de travail, au Luxembourg et à Bruxelles pour une proximité avec le Conseil et la Commission. DB



Tout citoyen européen âgé d'au moins 18 ans la veille du jour du scrutin et résidant en France, peut voter en France lors des élections européennes du 9 juin 2024 à condition d'être inscrit sur les listes électorales françaises. La demande d'inscription peut être faite tout au long de l'année dans la commune où il réside et où il souhaite voter, mais pour pouvoir voter lors d'une année d'élection, cette démarche doit être effectuée au plus tard le 6^{ème} vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutin..



AU CONSEIL MUNICIPAL

Conseil Municipal du 26 septembre 2023

Sobriété énergétique - Maîtrise de la demande en énergie - Contrat de partenariat avec Morbihan Energies.

Engagée sur son territoire en faveur du développement durable, en mettant notamment en œuvre des actions de proximité de consommation responsable de l'électricité en matière d'éclairage public, la commune avec Morbihan Energies souhaite expérimenter un nouveau dispositif éco-geste en se basant sur l'outil «Ecowatt».

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le partenariat de la commune de Saint-Nicolas-du-Tertre avec Morbihan Energies pour le pilotage de l'éclairage public au service des réseaux électriques en cas d'alerte «Ecowatt» et autorise le Maire à en signer le contrat.

Morbihan Energies - Convention éclairage public.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accepter la convention avec Morbihan Energies relative à la rénovation de sept lanternes situées «Domaine du Pont Billy» et «Villas des rues de bas»

L'estimation prévisionnelle de la contribution à la charge de la commune s'élève à 5642€ TTC.

Convention Médecine Professionnelle et Préventive 2024/2026.

M. Le Maire rappelle que depuis 2017 la commune de Saint-Nicolas-du-Tertre adhère au service de médecine professionnelle et préventive du CDG du Morbihan. La convention en vigueur arrive à échéance le 31/12/2023.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de convention actualisé proposé pour 2024 à 2026.

ONF : Programme d'actions en travaux année 2023.

M. Le Maire donne présentation d'une proposition de programme d'actions pour l'année 2023 dans le cadre de la gestion de la forêt communale de Grisan. Le montant estimatif des travaux s'élève à 4240 € HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable au programme d'actions 2023.

Bail location parcelles E350 et E351 à la SCEA TEXIER.

Après que le Maire a rappelé le projet communal et le non renouvellement du bail à compter du 28 février 2023, le Conseil Municipal, après délibération, à la majorité (vote à bulletin secret, 8 Pour et 3 Blancs) donne mandat à M. le Maire pour représenter la commune aux audiences de conciliation et devant le tribunal paritaire des baux ruraux, pour définir l'emprise nécessaire à la réalisation du projet de la commune. Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à proposer la possibilité de conclure un bail d'une durée maximale de 18 ans sur les emprises restantes, sous réserves des conditions qui seront posées pour transiger à l'amiable dans le respect des intérêts de la commune et de la réalisation du projet d'intérêt général justifiant le congé délivré.

Versement d'un fonds de concours au budget assainissement.

M. Le Maire informe qu'une des pompes du poste de relevage situé « rue de l'étang » est hors service et doit être remplacée. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide le versement d'un fonds de concours du budget principal vers le budget assainissement d'un montant de 7500 €.

Le Conseil Municipal approuve les décisions modificatives n°1 aux budgets de la commune et assainissement.

Présentation des décisions du Maire - Information sur les dossiers suivis par les Adjointes :

Demande de préemption / validations de devis (*parc informatique, copieur, taille de sapins, entretien cimetière*).

Conseil Municipal du 7 novembre 2023

Désignation d'un référent déontologue des élus.

Il est rappelé que tout élu local peut consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la charte de l'élu local.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de nommer Mme Corinne HERVE en qualité de référent déontologue des élus, pour une durée de trois ans au terme desquels, il pourrait être procédé, dans les mêmes conditions, au renouvellement de ses missions. Le Conseil Municipal décide aussi des modalités de saisine du référent, des modalités de délivrance du conseil et de la rémunération du référent déontologue.

Salle polyvalente et Halles de la Guette : tarifs de location au 01/01/2024.

M. Le Maire rappelle les tarifs actuellement en vigueur et propose les tarifs et les modalités de location au 1^{er} janvier 2024. ⇒ voir les tarifs en page 34.

Selon les disponibilités de la salle polyvalente, les associations et entreprises communales pourront bénéficier d'une location gratuite par an. Un chèque caution-ménage sera demandé ainsi qu'une attestation d'assurance couvrant la responsabilité civile et le vol. Un contrat à 0€ sera établi.



ONF : Proposition de coupes de l'exercice 2024.

M. le Maire donne lecture de la lettre de M. MONTUS de l'Office National des Forêts, concernant les coupes à asseoir en 2024 en forêt communale relevant du Régime Forestier.

Le Conseil Municipal, à la majorité, 10 voix Pour et 1 abstention, après en avoir délibéré approuve l'Etat d'Assiette des coupes de l'année 2024 présenté, demande à l'ONF de procéder en 2024 à la désignation des coupes inscrites à l'état d'assiette présentées, précise pour les coupes inscrites la destination des coupes de bois, et informe le Préfet de Région des motifs de report ou suppression des coupes proposées.

Un chèque de caution de 100 € sera demandé à l'attribution des lots et restitué après enlèvement du bois coupé.

Campagne de dératisation 2023/2024 : participation de la commune.

Une 3ème campagne de dératisation va avoir lieu sur le territoire communal. Afin d'encourager cette initiative, M. le Maire propose de renouveler l'octroi d'une aide financière d'un montant de 20€ par foyer s'engageant dans la démarche, dans la limite de 20 foyers. Cette aide sera versée au prestataire retenu par la commune et viendra en déduction de la facture à payer. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide la proposition du Maire.

Les inscriptions seront reçues en mairie jusqu'au 30 novembre 2023.

Tarifs assainissement collectif : révision au 01/01/2024

M. le Maire présente des tarifs actuellement en vigueur puis le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe les tarifs du service assainissement collectif comme suit à compter du 01/01/2024 :

Abonnement, 65,18 € HT - redevance, 1,75 € HT/m³ - participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC), 1500 € HT (non soumis à TVA) - contrôle système assainissement : 100 € HT (non soumis à TVA).

Présentation des décisions du Maire - Information sur les dossiers suivis par les Adjoints :

Demande de subvention / validations devis (*pompe relevage, escalier église, remise en état four, défibrillateurs*).

Conseil Municipal du 5 décembre 2023

Proposition de composition de la Conférence régionale de gouvernance de la politique de réduction de l'artificialisation des sols en Bretagne.

M. Maire rappelle que la commune a conservé sa compétence en matière d'urbanisme, le Conseil Municipal doit donc donner son avis avant le 20 janvier 2024 sur la composition proposée pour cette Conférence.

À l'unanimité des présents, le Conseil Municipal donne son accord sur la proposition.

Révision des tarifs du cimetière au 01/01/2024.

M. le Maire propose qu'à compter du 01/01/2024 l'achat d'une cavurne de 0,36m² (60cmx60cm) soit facturé à 350€ (TTC) et que les tarifs actuels soient maintenus pour une concession de 2m² ou une cavurne, à savoir : 15 ans - 70€, 30ans - 100€, 50ans - 150€. Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les nouveaux tarifs proposés.

Révision de la Carte Communale : avis de la MRAE – Mission Régionale d'Autorité Environnementale.

M. le Maire expose l'avis conforme rendu le 16/11/2023 par la MRAE qui notifie que « la révision de la carte communale de Saint-Nicolas-du-Tertre est susceptible d'avoir des incidences notables sur l'environnement et la santé humaine, ... et doit par conséquent être soumise à évaluation environnementale ». Après avoir débattu sur les considérations de la MRAE, le Conseil Municipal prend en compte l'avis conforme de la MRAE et décide la mise en place des modalités pour l'évaluation environnementale par 5 voix Pour et 6 Abstentions.

Assainissement collectif : adhésion au SATESE 2024-2026.

M. le Maire donne information de l'offre de renouvellement de la convention définissant les missions du SATESE concernant le système d'assainissement des eaux usées, réseau et station d'épuration proposée au prix de 200 € (HT) par an pour la période de 3ans 2024 à 2026. Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

Budget commune : décision modificative N°2.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la décision modificative présentée sur le budget communal 2023.

Demandes d'achats d'une partie de la parcelle AB226 et d'une partie de la parcelle ZB380.

M. le Maire détaille les raisons de ces demandes, la première portant sur 310m² pour un prix de 3.100 € et la seconde sur 38m² pour 380€, auxquels pour les 2 demandes, s'ajouteront les frais de notaire et de bornage. Le Conseil Municipal donne accord à 10 voix Pour et 1 abstention (pour la 1^{ère}) et à l'unanimité (pour la 2^{ème}).

Présentation des décisions du Maire - Information sur les dossiers suivis par les Adjoints :

Validations de devis / contrat CDD d'Isabelle Devilliers / réunion Groupe de Travail PCS / conciliation SCEA Texier.



Entretien du patrimoine locatif

Afin de maintenir notre patrimoine locatif en état, 13 000 € ont été investis tout au long de l'année 2023 par la municipalité dans divers travaux d'entretien ou de rénovation.

Deux logements ont particulièrement retenu notre attention cette année.

Le premier avec une remise en peinture intégrale des murs intérieurs et une réhabilitation de l'isolation des combles. L'ensemble des travaux a été effectué par des entreprises locales.

Concernant le second logement, un rafraîchissement des peintures intérieures a été nécessaire ainsi que la mise en place d'un radiateur sèche-serviettes dans la salle de bain.

Pour l'année 2024 de nouveaux investissements sont prévus pour faire perdurer ce parc locatif.

YC



Vestiaire de Foot à vocation multi-sports



Les travaux des vestiaires ont débuté le 17 juillet par la 1^{ère} étape de démolition. Le 31 août, à la demande des joueurs de foot, un conteneur a été installé pour permettre le stockage du matériel et pour mettre à l'abri les jeunes joueurs.

Le 6 octobre, s'est déroulée, la cérémonie de pose de 1^{ère} pierre, en présence du député Paul Molac et de la Conseillère Départementale Rozenn Guégan. Étaient également conviés les entrepreneurs, les présidents des associations nicolasiennes, les agents communaux, les maires des communes voisines et les membres du conseil municipal. La cérémonie, bien que symbolique, a permis de marquer le début des travaux. À cette occasion un parchemin a été scellé dans les murs.

Les ouvertures ont été posées, le bâtiment est ainsi clos et couvert, depuis la mi-décembre.

Le 21 décembre, une intervention urgente a été diligentée pour lutter contre une invasion de taupes au terrain de foot.

Le chantier a connu un arrêt du fait d'un retard dans la réalisation des enduits, il a repris en janvier.

La fin des travaux est prévue pour mai 2024, s'il n'y a pas de retard supplémentaire. La date de l'inauguration officielle n'est pas encore fixée, la population sera largement associée à cet événement.

AH

Et si vous faisiez une balade thermique ?

Les temps sont aux économies d'énergie et cela passe notamment par une bonne isolation de sa maison. La municipalité et la Maison de l'Habitat et de l'Énergie organisent une chasse aux déperditions de chaleur. Lors de la balade, un technicien, analysera avec sa caméra thermique les zones de fuites calorifiques sur les façades des maisons des habitants (sur inscription).

L'objectif est de voir la déperdition de chaleur des maisons et leurs besoins de rénovation et d'amélioration en matière d'isolation.

À l'issue de cette balade de 1h30 à 2h, un bilan sera effectué pour échanger sur les aides à la rénovation et les solutions préconisées.



► **Rendez-vous le mercredi 21 février vers 19h.**

**Sur inscription auprès des services de la Maison de l'habitat et de l'Énergie.
Plus d'information prochainement par affichage et PanneauPocket.**

AH



Travaux de voirie 2023

Comme tous les ans, un programme de voirie a été réalisé dans différents secteurs de la commune pour 2023 :

- La Bridelaie : Réfection de voirie avec un revêtement bicouche sur 300m,
- Les Patis : Réfection de voirie avec un béton bitumeux à froid « Easycold » sur 500m,
- Curage de fossé sur un total de 2500m : Du bourg jusqu'au Moulin, les Rues Janais, le Bourgneuf à la Landelle, la Ruadaie à Séria, la Ville de Bas et la Ville Daniel.

Ces travaux représentent un coût total de 47 000 € hors taxes.

Pour 2024, c'est le carrefour du Pont Bily/Route de Ruffiac/Les Patis qui sera refait ainsi avec la création d'un arrêt de bus à créer. Un budget sera alloué, également, pour améliorer les chemins ruraux et les chemins d'exploitation. J-PD



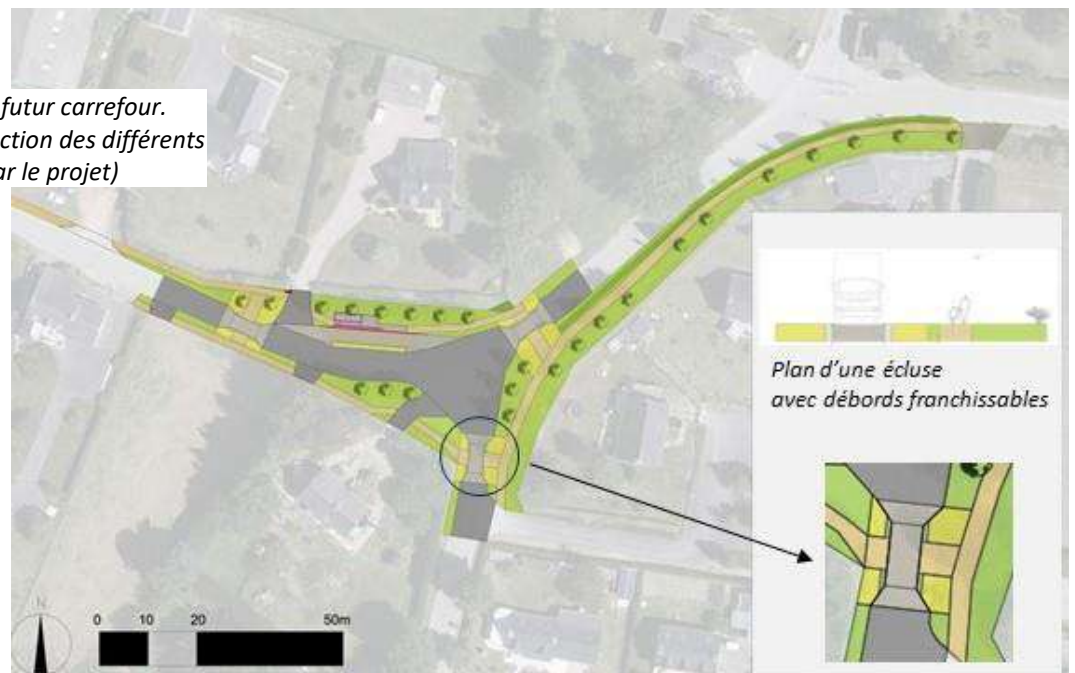
Route des Patis, fin juillet

Aménagement du carrefour "rue de Bas/route de Ruffiac/Les Patis"

Dans le bulletin de janvier 2023, nous vous avons annoncé qu'une étude concernant l'aménagement du carrefour "rues de Bas/route de Ruffiac/Les Patis" était en cours. Ce projet avance tranquillement et devrait pouvoir être concrétisé d'ici la fin de l'année 2024.

La proposition retenue par le conseil municipal, sur les deux présentées par l'Atelier Ersilie qui a remporté l'appel d'offre, prend en compte la mise en place d'un arrêt de bus déporté par rapport à la D8 ainsi que diverses structures permettant une limitation de la vitesse et la protection des piétons et cyclistes par l'aménagement de voies douces. Vous trouverez ci-dessous un plan (susceptible d'évoluer en fonction des différents acteurs concernés par le projet) du futur carrefour. Dans le cadre de cet aménagement une période de test est en cours. De baliroads permettront de sensibiliser les usagers de la route (durée environ un mois). Un questionnaire est à l'étude pour avoir un premier ressenti et, en fonction des réponses, peut-être apporter quelques modifications sur la proposition actuelle. YC

1ère esquisse du plan du futur carrefour.
(susceptible d'évoluer en fonction des différents
acteurs concernés par le projet)



Plan d'une écluse
avec débords franchissables

Éclairage public

En signant la convention de partenariat avec le dispositif citoyen Ecowatt, la commune s'engage à utiliser l'éclairage public de manière responsable. Ce dispositif citoyen, mis en œuvre par RTE et l'ADEME, nous donnera des conseils pour adopter notre comportement en cas de surconsommation. En cas d'alerte rouge Ecowatt, Morbihan Énergies peut activer ou désactiver l'éclairage public grâce à cette collaboration avec les dispositifs de pilotage. Le maire reste habilité à prendre des mesures de police en matière d'éclairage public, y compris pendant la durée d'une alerte rouge Ecowatt. Les horaires d'éclairage public suivants vont être expérimentés :

Horaires matin : 6h30 à 8h30 (jusqu'au lever du jour) - Horaires soir : (de la tombée de la nuit) 17h30 à 21h00

Dans le cadre du programme de financement Fonds vert, sept luminaires ont été commandés pour remplacer les lanternes boules, pour un montant total de 9 672 €. Nous bénéficierons d'une aide financière de Morbihan Energies d'un montant de 4 030 €.

MLG



Repas des Aînés



Notre traditionnel repas des aînés s'est déroulé le dimanche 3 décembre 2023 à la salle polyvalente.

Ce délicieux déjeuner était préparé par le restaurant Le Relais du Maquis de Saint Marcel et servi par le conseil municipal.



Nos aînés, le personnel communal ainsi que les présidents d'associations se sont retrouvés dans une ambiance chaleureuse où retrouvailles et ambiance musicale ont été très appréciées par chacun de nos 94 convives.



Les tables étaient décorées de compositions florales confectionnées par l'art floral et Corinne en particulier. NH



Distribution des colis 2023



Pour les personnes ne pouvant se déplacer, neuf colis ont été préparés par la commission Affaires Sociales et nous remercions chaleureusement l'association des tricoteuses d'avoir proposé de les distribuer afin d'entretenir le lien social, si important à nos yeux. NH

Cérémonie des Vœux de la municipalité

Nous nous sommes retrouvés également pour la cérémonie des vœux de la municipalité le 13 janvier, l'occasion pour moi de vous souhaiter une très belle année 2024. *Nathalie Henry*





La Bibliothèque



Balade contée le samedi 16 septembre :

La bibliothèque a organisé, avec l'association Donature et Patrimoine, une balade contée samedi 16 septembre 2023. Le départ de la balade était près des lavoirs et s'est poursuivie vers L'Estréhan et le chemin de la Porte. La magie des contes de Paul Maisonneuve mêlée à l'histoire du patrimoine de Saint-Nicolas a ravi les nombreux participants.

Bricolage de Noël :

Les bénévoles de la bibliothèque ont organisé un après-midi bricolage le samedi 9 décembre pour les petits et les grands. Des belles réalisations en papier et en pommes de pin ont été créées !

Animations en 2024

Les nuits de la lecture : Nous vous invitons à venir samedi 3 février 2024 à partir de 18 heures à une soirée conviviale de lectures, jeux de sociétés et autres animations sur le thème « du corps », thème retenu par le ministère de la culture pour faire écho aux jeux olympiques.



Exposition sur les abeilles : Une exposition gratuite sur les abeilles sera présentée **fin juin début juillet 2024** à la salle du conseil.

Une veillée Contes et Chansons : Nous vous proposons **mardi 2 juillet 2024** une veillée « La Michpolienne », où on vous racontera des contes et des chansons dans un pur esprit veillée. Accompagné à la guitare ou à l'orgue de barbarie Michel chantera Renaud, Brassens, Fersen ... et Paul dira des contes traditionnels revisités.

Vente de livres : Au cours de l'année, des ventes de livres d'occasion seront organisées par les bénévoles de la bibliothèque le samedi matin sur le marché. CB

Forum des associations 2023

Le 3^{ème} forum des associations a eu lieu samedi 9 septembre de 10h à 16h aux Halles de la Guette.

Les artistes invités : Mr Franck Adrian, nous a fait découvrir ses grandes toiles au fusain et un joli portrait d'enfant. Mr Armel Bayon a réalisé des démonstrations de vannerie et exposé ses paniers de différentes formes.

Nous les remercions vivement pour leur participation à ce forum !



Presque toutes les associations étaient présentes pour échanger et présenter leurs différentes activités.

Une tombola a clôturé la journée avec de nombreux lots, un panier en osier garni, des entrées au centre d'immersion Yves Rocher, une entrée à la ferme du monde et des produits Yves Rocher. Nous remercions tous les donateurs. CB





Entretien du Cimetière

Après plusieurs années, pendant lesquelles agents techniques et bénévoles ont essayé d'entretenir le cimetière, avec un résultat mitigé et une durée limitée, force était de constater qu'il était temps de trouver une autre solution.

Cette année, avant les fêtes de la Toussaint, au lieu de demander aux bénévoles, lors de la matinée citoyenne, de retourner sur un ouvrage de Pénélope décourageant, le conseil municipal a décidé de faire appel à l'association ILOZ,



Maison de services et de l'emploi du pays de Pipriac, pour un coût total de 657,50 euros.

C'est avec un très grand plaisir, après une semaine de travaux et la taille des haies par les Services Techniques, que nous avons retrouvé un cimetière digne de ce nom. L'essai ayant été concluant, il a été décidé de renouveler l'expérience avec 2 à 3 passages sur l'année 2024. Cette solution devrait perdurer en attendant un réaménagement complet du cimetière à l'horizon 2026. Un groupe de travail, composé d'élus et de citoyens, a d'ores et déjà été créé après la réunion de consultation citoyenne organisée le 06 novembre 2023. Ce groupe sera chargé d'étudier ce réaménagement, en y incluant, si possible, les desiderata retenus lors de la consultation citoyenne. Un retour de l'avancée des travaux sera fait régulièrement auprès de nos concitoyens.



YC

Travaux à la station d'épuration



Au cours du premier semestre, il a été constaté des améliorations à apporter pour garantir le fonctionnement du traitement des eaux usées provenant des habitations. Nous avons contacté en juillet la Satèse du Morbihan qui nous a aidé à établir un plan d'action. Les travaux ont été menés à la suite par nos agents et des entreprises extérieures (désherbage, bâchée, chasse d'eau ...). Au poste de refoulement (près de l'étang) un changement de pompe et la maintenance des équipements (seconde pompe, armoire électrique) ont été effectués. Il est essentiel que chaque résident de la commune soit attentif aux objets qu'il jette ou utilise dans les WC. La présence d'un corps étranger jeté dans les toilettes a entraîné la défaillance d'une des pompes. Coûts de ces travaux 13 000€

MLG

Matinée citoyenne

Comme tous les ans à la même époque, une matinée citoyenne a été organisée par la mairie. Cette journée est l'occasion pour les élus et les citoyens de se retrouver afin de soutenir les Services Techniques en les aidant dans diverses actions afin de maintenir le bourg en état. Le 28 octobre, malgré une météo très chahutée les jours précédents qui n'incitait pas à sortir de chez soi, une quinzaine de personnes a participé au désherbage des abords de l'église et du calvaire. Le temps plutôt clément ce jour-là (seulement une grosse averse vers 11h00) a permis de bien nettoyer les deux sites. A midi, les participants se sont retrouvés autour d'un apéritif campagnard offert par la mairie, moment d'échanges et de convivialité. Ces matinées citoyennes sont proposées 2 fois par an (la prochaine le 27 avril 2024), alors n'hésitez pas !! C'est pour le bien de tous et une aide bienvenue pour nos agents techniques. Merci par avance.

YC



Arrivée de la Fibre Optique : Restons connectés



Depuis la mi-décembre le réseau de Fibre Optique est commercialisé. Le mardi 9 janvier dernier, la municipalité a organisé une réunion publique réunissant les principaux acteurs du déploiement du réseau, plus de 50 personnes y ont assisté. Y étaient représentés notamment la Région, la Communauté de communes, le syndicat mixte Mégalis et la société THD Bretagne. THD Bretagne, filiale d'Orange Concessions, exploite et commercialise le réseau fibre optique construit par Mégalis Bretagne pour le compte des collectivités bretonnes. Pour la commune, 272 foyers sont raccordés, et 114 le seront

dans les 6 mois à venir, 38 kilomètres de câble ont été déployés. Une partie du réseau est enterré dans le bourg, mais les villages sont desservis en aérien, ainsi 543 poteaux ont été vérifiés. Pour garantir la pérennité du réseau, l'élagage régulier des arbres bordants les routes est indispensable.

Vous pouvez vérifier votre éligibilité à la fibre optique sur mega.bzh/fibre

Il est important de le rappeler, il n'y a aucune obligation de souscrire un abonnement à la fibre optique dans l'immédiat, et chacun reste libre du choix de son opérateur.

Attention au démarchage abusif, en cas de doute il faut se faire accompagner par une personne de confiance.

Pour information, le samedi 3 février un stand d'information pour la fibre sera présent aux côtés de nos commerçants sur notre petit marché.

AH

Cyber sécurité, les données de la commune sécurisées

À savoir, en 2020, 30 % des collectivités territoriales ont été victimes d'une attaque rançongiciel. Déjà sensibilisées à la cybermenace par des formations ou lors de forum Anita Hemery et Pascale Guillo ont sollicité l'expertise de la cellule PréSanSCE 56 (Prévention Situationnelle Analyse Sécurité et Cybersécurité des Entreprises), car la collectivité collecte et traite des données sensibles, qu'il convient de protéger. A ce jour, 84 communes morbihannaises ont bénéficié de cette expertise.



Le 7 septembre dernier, deux gendarmes de Présansce 56 sont venus faire un état des lieux de la maturité cyber de la commune avec la participation des élus Anita Hemery, Mickaël Le Goué et Pascale Guillo. Le 30 novembre, l'adjudant-chef en charge du suivi est venu présenter le diagnostic et le plan d'action personnalisé. Un suivi sur le long terme est également proposé, avec notamment un point qui sera de réalisé d'ici fin mai.

AH

Bulletin municipal : la volonté de mieux vous informer



Le bulletin municipal est un magazine bi-annuel édité en janvier et en juillet, Il est le reflet du semestre qui vient de s'écouler. En avril, parait un feuillet plus léger pour vous donner des informations complémentaires concernant le Compte Administratif et le vote du Budget Primitif notamment.

De la mise en page des articles à l'impression, la fabrication du bulletin municipal est «artisanale». En octobre, nous avons fait l'acquisition d'un nouveau copieur pour le secrétariat de Mairie, il est agrémenté d'un module de façonnage (pliage et agrafage) ce qui permet d'optimiser la publication.

Le choix des articles se fait au sein de la Commission Communication en concertation avec les autres élus. Ils sont majoritairement rédigés par les élus de la Commission Communication (Yves, Daniel, Nathalie, Mickaël et Anita) avec la participation des autres membres du conseil. Et nouveauté, pour cette édition de janvier 2024, ils sont signés des initiales de leur auteur.

Vous aussi, vous pouvez, en tant qu'habitant, contribuer à faire vivre ce bulletin en proposant un article : sur l'histoire de la commune, le patrimoine communal, un témoignage, un parcours de vie ...

AH



L'Agence Postale

Depuis le mois de septembre et en attendant le retour de Nadine, agent titulaire du poste, c'est Isabelle qui vous accueille et vous propose vos services postaux habituels : timbres, colis, courrier en recommandé...

Isabelle succède à Catherine qui a entrepris un nouveau projet professionnel. Nous lui souhaitons une belle réussite.

Merci à toutes les trois pour leur investissement sur cette mission qui permet ainsi de maintenir un service de proximité et du lien social sur notre commune.

Les horaires d'ouverture ont changé depuis le 2 janvier 2024 :

Le lundi de 10h à 12h

Du mardi au vendredi de 10h à 12h30

Fermeture le samedi

Si vous le souhaitez, vous pouvez également bénéficier des services de La Poste :

La téléphonie :

- Forfaits SIM 4G+/5G sans engagement à partir de 14,99 €

- La carte pro : Réservée aux professionnels avec de nombreux avantages

La Tablette Ardoiz : l'internet pour les séniors, une tablette simplifiée et adaptée.

Isabelle se fera un plaisir de vous renseigner.



AH

Départ à la retraite de Marie-Pierre



Après 17 années au service de la collectivité en tant qu'agent polyvalent Marie-Pierre a fait valoir ses droits à la retraite. Garderie, accueil téléphonique, tâches administratives, entretien des locaux, mais aussi espaces verts... les missions de Marie-Pierre étaient nombreuses. Marie Pierre va pouvoir en 2024 profiter d'une retraite bien méritée.

Lors d'une cérémonie organisée le 24 février prochain, ses collègues et les membres du conseil municipal auront l'occasion de lui souhaiter une bonne retraite.

AH

De nouveaux aménagements à la Garderie



Pour la rentrée 2023/2024, les élus ont préparé pour les enfants une belle surprise En effet, nous avons constaté que la garderie avait besoin d'une réorganisation. Ainsi la commune a fait l'achat d'une table et de deux chaises, d'un banc-coffre de rangement, et d'une étagère à jouet adaptées aux plus petits. Pour égayer les murs des affiches ludo-éducatives ont été installées ainsi qu'une jolie horloge. Du tri a été fait dans l'armoire à jeux, et nous avons également fait l'acquisition de quelques nouveaux jeux : dinette, animaux de la ferme, garage de voitures ...

De plus, La bibliothèque municipale met à disposition des livres, les enfants peuvent ainsi « bouquiner » sur place, les bibliothécaires bénévoles assurent leurs renouvellements régulièrement.

Le service de Garderie Périscolaire Municipale est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi (hors vacances scolaires) :

- Le matin de 7h30 à 8h30

- L'après-midi de 16h20 à 18h.

Il est facturé 0.50 € le ¼ d'heure par enfant.

Renseignements à la Mairie, ou directement auprès d'Isabelle, l'agent communal en charge du service. AH





Les 100 ans de Léonie Cavalon

Le vendredi 29 septembre dernier, une délégation du conseil municipal est allée rendre visite à Léonie Cavalon, la doyenne nicolasienne venant en effet de fêter ses 100 ans. Le Maire Mickaël Le Goué, Jean-Paul Dubois et Anita Hemery lui ont offert, au nom du conseil municipal, un bouquet de fleurs et une carte d'anniversaire. Depuis la naissance de Léonie, le 22 septembre 1923, le monde a bien changé (transformations sociétales et évolutions technologiques). Encore très en forme, Léonie a partagé avec les élus ses très nombreux souvenirs et anecdotes. Épouse de Louis Cavalon, le couple a exercé le métier d'agriculteur à St Nicolas du Tertre, ensemble ils ont eu 7 enfants. Depuis ce sont 14 petits-enfants et autant d'arrière-petits-enfants qui sont venus agrandir la famille.

AH

Classe 3, de 10 ans à 100 ans

Tradition !!!

Initialement, la "classe" trouve son origine dans la conscription : l'appel au Service National. Les jeunes hommes, nés la même année, appelés sous les drapeaux faisaient la fête avant de partir à l'armée. Et avec le temps les filles s'y sont jointes.

Cette tradition aurait pu disparaître avec la fin de la conscription mais heureusement certains ont voulu garder cet héritage qui permet de réunir des personnes de tous milieux dans un événement intergénérationnel.

C'est donc avec plaisir que, le 14 octobre, les organisateurs de la "classe 3" ont accueilli 80 personnes dont 30 nés ou vivants sur la commune de Saint Nicolas du tertre pour une journée placée sous le signe de la bonne humeur. Entre le repas du midi et le buffet du soir certains ont pu s'affronter au palet ou tout simplement se remémorer le passé. Les plus courageux ont tiré leur révérence vers 2h00 du matin après la soirée dansante.

La traditionnelle photo souvenir, prise par Jean, sur les marches du calvaire, permettra peut-être aux futures générations de perpétuer cette tradition où Léonie (100 ans) côtoie Tristan (10 ans) et réunit 27 personnes représentant un siècle de la vie de Saint Nicolas du Tertre.

YC



LES INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES



Jean-Luc Bléher,
Président De l'Oust à Brocéliande Communauté
et les élus communautaires
ont le plaisir de convier les habitants du territoire
à la **Cérémonie des vœux**
de la communauté de communes
le samedi 27 janvier, de 14h à 17h
à La Gacilly, Espace culturel Artemisia.

Animations, découverte des services de proximité
et échanges avec les élus et les collaborateurs
seront au programme*.

*Programmation complète disponible début janvier
sur www.oust-broceliande.bzh



CARTE DE DECHETERIE

Le service déchets distribue des cartes de contrôle d'accès en déchèterie depuis Août 2022. De nombreuses permanences ont été organisées sur les sites, dans les communes, au siège l'OBC (de l'Oust à Brocéliande Communauté). Désormais vous devez prendre rendez-vous avec le service déchets de l'OBC au 02.97.75.01.02 pour retirer cette carte. Vous devrez vous présenter avec un justificatif de domicile de moins de 3 mois et un justificatif d'identité.

Il est important d'aller retirer cette carte car c'est cette même carte qui servira pour l'ouverture des futurs points d'apports volontaires d'ordures ménagères à compter du 1^{er} janvier 2025. CB

MÉMO TRI *de l'Oust à Brocéliande* COMMUNAUTÉ

**CHEZ VOUS, TOUS
LES EMBALLAGES
SE TRIENT**

CITEO
Donnez ensemble une
nouvelle vie à nos produits.

<p>LES EMBALLAGES PLASTIQUES, MÉTALLIQUES, CARTONNÉS</p> <p>Le papier aluminium doit être plié et non mis en boule</p> <p>En vrac, bien vidés</p>	<p>LE VERRE</p> <p>Sans bouchon ni couvercle.</p> <p>Dans le conteneur à verre</p>
<p>LES DÉCHETS ORGANIQUES DE LA CUISINE ET DU JARDIN</p> <p>Dans le composteur</p> <p>Composteurs disponibles sur demande.</p>	<p>LE PAPIER</p> <p>Le papier est mieux recyclé quand il n'est ni déchiré ni mis en boule.</p> <p>Dans le conteneur à papier</p>
<p>CE QUI N'EST PAS VALORISABLE</p> <p>Dans le conteneur des ordures ménagères</p> <p>Dans un sac étanche et fermé.</p> <p>Credits photos © CITEO</p>	

RETROUVEZ LES CONSIGNES DE TRI SUR OBC MOBILE ET WWW.OUST-BROCELIANDE.BZH
dechets@oust-broceliande.bzh | 02 97 75 01 02



Le 2 janvier 2024, l'offre de mobilité d'OBC évolue. Après une première année d'expérimentation d'un service de lignes de bus intérieures et de transport à la demande, un bilan a été mené amenant des évolutions sur ces deux services. L'objectif étant toujours de faciliter les déplacements des habitants, tout en veillant à l'impact budgétaire pour la communauté de communes.

La mise en place d'une offre de mobilité dans un territoire rural est d'autant plus complexe que, sur le territoire d'OBC, il n'existe pas une ville centre mais trois centralités que sont Guer, La Gacilly et Malestroit. Par ailleurs, les attentes des habitants s'avèrent bien évidemment multiples et peuvent également se révéler incompatibles. Aussi, après avoir testé en 2023 un réseau de bus avec 5 lignes de proximité, desservant les 26 communes d'OBC, il a été décidé de recentrer ce réseau sur trois lignes structurantes. Ainsi, chacune de ces lignes circule 6 jours par semaine, contre deux à trois jours par le passé, et elles permettent de rester environ deux heures sur place dans les centralités. Au regard de l'analyse de la fréquentation des lignes de bus OBC, l'évolution du service a été guidée par la volonté de proposer une régularité et une meilleure lisibilité du réseau afin de faciliter l'appropriation de ce nouveau service par les habitants. Ainsi, il est possible d'utiliser l'une des trois lignes les matins des lundis, mardis, jeudis et vendredis et les après-midis les mercredis et samedis.

Le Transport à la demande (TAD) a été étendu à l'ensemble des habitants de la communauté de communes, dès 11 ans pour les enfants non accompagnés, afin de compléter le réseau de bus, notamment pour les communes non desservies par ces trois nouvelles lignes et pour les habitants résidant en dehors de bourgs. Auparavant ce service n'était accessible qu'aux personnes de plus de 75 ans et selon des conditions très restrictives. En 2024, le TAD devient un transport collectif fonctionnant sur réservation. Il suffit de réserver son trajet par téléphone (02 99 300 300), au plus tard la veille de son déplacement. Accessible tous les jours de la semaine, à l'exception du dimanche et des jours fériés, la prise en charge est programmée sur un créneau de 30 minutes, soit entre 9h et 9h30 ou 14h et 14h30, pour un retour selon une même amplitude : 11h30-12h ou 17h-17h30. L'objectif étant de permettre de rester deux heures sur place. Le chauffeur vient chercher l'habitant à son domicile pour le conduire à un point d'arrêt dans le centre de l'une des vingt-six communes d'OBC, dans la limite de 20km sur le territoire d'OBC. Le lieu de dépose peut être un commerce, équipement médical, salle de sport, service public...

Cette évolution de l'offre de mobilité d'OBC a également été réfléchie afin d'optimiser la complémentarité avec les lignes régionales. En effet, le territoire de la communauté de communes bénéficie de trois lignes régionales BreizhGo, soit à l'Est la N°12 rejoignant Redon à Plélan, puis à l'Ouest la N°4 reliant Ploërmel à Vannes, et au nord la ligne BreizhGo interdépartementale Rennes-Pontivy.

Tarifs :

2€ par trajet, soit 4€ l'aller-retour (formule à 15€ pour 10 tickets, valables uniquement dans les bus OBC)

1€ par trajet pour les moins de 26 ans et tarif solidaire (bénéficiaire de la complémentaire santé solidaire)

Gratuité pour les enfants de 5 ans et moins accompagnés d'un adulte

Réservation TAD : 02 99 300 300

Pour tout renseignement : 02 97 75 01 02 - www.oust-broceliande.bzh

TRANSPORT SCOLAIRE

La communauté de communes assure le service de transport scolaire pour les élèves en école primaire. Informations : Stéphanie Menant au 07 85 83 75 41 / stephanie.menant@oust-broceliande.bzh

Pour les collèges et lycées, les transports scolaires sont organisés par la Région Bretagne

<https://www.breizhgo.bzh/>

LE SAVIEZ-VOUS ?

De l'Oust à Brocéliande communauté dispose de sa propre application pour smartphone : OBC Mobile



LA VIE DES ENTREPRISES

SERENA

Je suis Sylvie FONTAINE, bien qu'installée en Isère, je suis souvent présente à Saint Nicolas du Tertre où résident mes parents que je visite régulièrement.

En revenant de plus en plus fréquemment, je serai présente physiquement dans la commune une semaine par mois, je souhaite proposer mes services aux Nicolasiens et aux habitants des communes environnantes.

Consciente que la proximité est un atout, l'ère du numérique réduit la distance géographique et favorise la réactivité ce qui confère une certaine présence lors des échanges en étant joignable du lundi au vendredi de 9h00 à 17h30 sans interruption.



SERENA

L'administratif en toute Sérénité

La discrétion est essentielle, aussi j'ai appris que dans le mot "secrétaire" se cache le mot "secret" !
Mon expérience d'assistante m'a inculqué tout au long de ma carrière cette qualité indispensable.

L'expérience professionnelle, acquise dans de multiples secteurs d'activités, me permet de répondre avec une certaine expertise sur nombre de problématiques rencontrées dans le domaine de la gestion administrative que vous soyez particulier ou professionnel.



Ci-dessous, succinctement détaillée, une liste non exhaustive des tâches que je peux accomplir pour vous.

Professionnels

Création des pièces comptables (devis, commandes, factures,...)
Classement/Organisation du bureau,
Saisie des écritures comptables,
Lien avec les différentes administrations : DGFIP, Urssaf,
Cabinet Comptable...

Ces prestations, soumises à TVA, sont proposées dans le cadre d'un contrat commercial.

Particuliers

Aide aux démarches administratives : Impôts, Urssaf, CAF,..

Conseil en gestion patrimoniale : Déclaration de Revenus, Analyse patrimoniale,...

Tri des documents à conserver pour un rangement optimisé et un minimum d'encombrement.

Prestations partiellement déductibles des impôts.

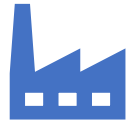
Aisément joignable, n'hésitez pas à me contacter pour tout renseignement ou devis ...



Sylvie FONTAINE
SERENA
SIRET 91752347400018
s.fontaine@serena-france.com
06.60.41.21.13.
71 Avenue de la Patinière / 5 Avenue E. Herriot
38500 VOIRON



Sylvie Fontaine



Boulangerie « Les Plaisirs d'Anaéla », Valérie et Jean-Philippe DAGRON



Installés depuis le mois d'aout 2022 à Carentoir, nous avons repris la Boulangerie Aoustin, de Carentoir, Place de l'étoile, que nous avons rebaptisée « Les Délices d'Anaéla ».

Depuis l'automne 2023, nous alimentons le distributeur de baguette de Saint Nicolas du Tertre, les mardi, mercredi, vendredi, samedi et dimanche (hors congés annuels).

La boulangerie "Les Plaisirs d'Anaéla" de Carentoir vous propose aussi une tournée dans votre commune tous les mercredis. Il y a toutes sortes de pains.

Envie d'une pâtisserie ?

Il suffit de nous contacter au 02 99 08 83 81 quelques jours avant afin de passer commande pour que nous puissions vous livrer le jour de la tournée.

Le début de la tournée commence au hameau La Vallée puis passe par la Chataigneraie aux alentours de 9 h 30.

Nous nous installons près de l'abribus de l'école (parking salle communale - face au Calvaire) de 10 h à 11 h environ.

Pour finir nous passons par les hameaux : la Ruadaie, la ville Daniel, les Friches, Ville Neuve puis La Bridelaie.

Pour vous avertir de notre présence nous vous prévenons d'un petit coup de klaxon.



A notre boulangerie de Carentoir, place de l'Étoile, nous proposons des gâteaux, des pains, des pâtisseries... et des chocolats !

Pour les chocolats, nous travaillons avec Valrhona, une filière juste et responsable de cacao. Nous réalisons ainsi des créations avec les différents chocolats : sucettes, tableaux, objets...

Nous proposons également une formule avec sandwich/quiche, dessert et boisson.

La boulangerie-pâtisserie-chocolaterie est ouverte :

- du mardi au samedi de 6h30 à 19h (fermée le lundi et le jeudi)

- le dimanche matin de 6h30 à 13h.

Valérie et Jean-Philippe DAGRON
Boulangerie – Pâtisserie- Chocolaterie
Les Plaisirs d'Anaéla
22, place de l'Étoile

02 99 08 83 81



Jean-Philippe et Valérie Dagron



Vous souhaitez vous faire connaître ? Vous souhaitez mettre en valeur votre travail et vos savoir-faire ?
Pour nos prochaines éditions, n'hésitez pas !

Il vous suffit de rédiger un texte concis, décrivant votre activité...

Pensez à nous joindre une ou deux photos et le logo de votre entreprise (un guide de rédaction est disponible en mairie).

Contacts : mairie.st-nicolas-tertre@wanadoo.fr

TOUS EN ROSE A S^T NICOLAS DU TERTRE !



Un beau succès pour cette 2^{ème} édition

Il faisait froid dimanche 15 octobre au petit matin. Malgré cela, quelques courageux ont répondu présents dès 7h00 pour venir décorer les halles de la Guette qui allaient accueillir, nous l'espérons, de nombreux marcheurs.

Le café chaud offert par le Comité des Fêtes a bien sûr eu beaucoup de succès, de même que l'échauffement dynamique orchestré par Karine peu de temps avant le départ du premier circuit de 8km.

Tout au long de la matinée chacun a pu découvrir l'atelier « Manger Sain » proposé par l'association Polen. Les produits de saison étaient mis à l'honneur, de même que certains aliments auxquels nous ne penserions pas spontanément (lentilles corail, pois chiches...). Différentes préparations ont ainsi pu être dégustées par les visiteurs lors de l'apéritif offert par la municipalité.

Les halles accueillait également les tricoteuses de l'association Art et Loisirs qui ont rapidement vendu plusieurs paires de mitaines.



Un grand merci à :

ESPACE PUBLI Création (REDON) => banderole « Tous en rose à Saint Nicolas du Tertre »
 Galtiers magiques => biscuits LE STER
 Pierre-Marie MANDIART « La Feuzin d'après » (SAINT NICOLAS DU TERTRE) => pain tranché
 Yannick BERNARD « GAEC des Tréziou » (SAINT NICOLAS DU TERTRE) => tomates fraîches
 Les tricoteuses de l'association « Arts et loisirs » => confection maillots (rubans + crochet)
 Le Comité des Fêtes (SAINT NICOLAS DU TERTRE) => petit déj salé
 Michèle BRIZZIOU (SAINT NICOLAS DU TERTRE) => confection Bûche fleurie
 Yves COUCHELLOU (ST NICOLAS DU TERTRE) => conf. Minipapier pour bûche + photos
 Alizée COUCHELLOU (SAINT NICOLAS DU TERTRE) => réalisation rubans + octobre rose
 Arnaud DUVAL (GUER) => confection plaquettes bois pour l'éco-citoyenneté
 Bernard TEXTIER et Léandre DANION (SAINT NICOLAS DU TERTRE) => reconnaissance parcours
 Cédric RENAULT => Sono + Filles roses
 Jean HERCQUET => photos
 Pierrick DUCCOIN => édition Flyer

Dans pour tombola :

Yann BURBAN maraicher « Le jardin de z'égis » (CARENTOIR)
 Corinne Boyan « Terres de la maison rose » (SAINT NICOLAS DU TERTRE)
 Marie-Claude COUEDOR (CARENTOIR)
 Bernard et Chantal DANION (SAINT NICOLAS DU TERTRE)
 Cathy MICHEL « La Manille » (LA GACILLY)
 Musée immersif Yves BOCHER (LA GACILLY) Maison Yves ROCHER
 Maxime François SÂRET
 Boulangerie « La Madeleine » (MALESTROIT) Boulangerie « Le Fagrin Lucas » (LA GACILLY)
 Boutique AFLELOU (REDON)
 Crêpe Mutual de Bretagne (GUER) Agence Groupama (LA GACILLY)
 Chocolaterie « Choco Néo » (LA GACILLY)
 Épicerie fine « Prolines et Caramels » (LA GACILLY)
 La Ferme du Monde (CARENTOIR) Pharmacie Katha MAIDE (RUFFIAC)
 Fleairste Art Ty Zany (MALESTROIT) Institut Wang beauté (CARENTOIR)
 Super U (CARENTOIR) Nathalie PERRAULT
 Collègues et ami(e)s : Annette, Sophie, Corinne, Roland



L'objectif de cette manifestation étant la prévention des cancers, et en ce mois d'octobre, plus particulièrement celui du cancer du sein, il était tout naturel de retrouver Josette et le mannequin prêté par la Ligue pour comprendre l'intérêt de l'auto surveillance. Des gestes simples à intégrer à son quotidien.

Pour compléter cette manifestation « sportive », le 4 novembre, à l'église de Saint Nicolas du Tertre, nous avons également eu la chance d'écouter, pour la première fois dans le cadre d'octobre rose, la chorale Forlane, dirigée par Florence ainsi que quelques musiciens du bagad Auel Douar. Ce mélange de chansons françaises et de musique bretonne a ravi les nombreux spectateurs qui ont également pu admirer, sur grand écran, des photos de notre belle Bretagne. Un grand merci à Jean qui a gentiment préparé et mis en scène de magnifiques images glanées au fil de ses balades. Un grand merci également aux choristes et aux musiciens du bagad qui ont su relever le défi : se produire ensemble pour une cause commune.



Grâce à la manifestation du 15 octobre qui a accueilli pas moins de 220 personnes, aux ventes réalisées par les tricoteuses et au concert Forlane/Bagad Auel Douar (80 spectateurs environ) nous avons pu offrir à la Ligue Départementale contre les Cancers du Morbihan la somme de **2 600 €**.

Merci à tous !

Frédérique Couchellou



LA VIE DES ASSOCIATIONS

L'ADMR

Les réalisations :

- Soins, ménage, Aide aux courses des séniors : 15 600h
- Accompagnement handicap : 925h
- Garde d'enfants : 126h
- Aides ponctuelles (CESU, ADOMI, Sorties d'hospitalisations) : 2 958h
- Toutes ces heures sont effectuées par 22 employé(e)s qui bénéficient de formations continues.

Animations :

- Sortie en bateau sur la vilaine et visite de la Roche Bernard en petit train, en collaboration avec l'ADMR de Carentoir. (60 personnes en ont bénéficié).
- Visite de courtoisie pour les bénévoles chez les usagers ayant 80-85-90-95 et 100ans dans l'année en cours avec remise d'un cadeau gourmand.
- Ces actions sont mises en place grâce à l'association Monalisa qui les finance entièrement (Association qui lutte contre l'isolement des personnes âgées).
- Pour 2024, des projets vont voir le jour.



pour tous, toute la vie, partout

Prenez contact avec l'ADMR de Ruffiac au 02 97 93 79 66 ou par mail : ruffiac@admr56.com.

Le bureau est situé au : 18 rue de la poste à Ruffiac. Ouvert du Lundi au vendredi de 10h00 à 12h00.

Il est possible de contacter les représentants des communes si besoin.

Représentant sur la commune : Josette TEXIER SERAZIN – Eric LE BIHAN – Claudine DENOUAL

Comité des Fêtes

L'année 2023 a été une très bonne année pour le Comité des fêtes où la fête des battages s'est déroulée, non sous la pluie comme l'année 2022, mais sous un grand et joyeux soleil.

Il est temps de vous adresser ses vœux pour cette nouvelle année qui démarre.

Cette année 2023 a été marquée par un succès phénoménal tant par la fréquentation qui a été très importante mais aussi par le climat qui a été propice au bon déroulement de la fête. La vente des tickets fricassée/boeuf gros sel a affiché complet tout comme la buvette du site qui a servi des boissons sans relâche. Nous ne manquons pas de préciser l'aide du club de foot USSNAT, à qui nous devons un remerciement, pour nous avoir approvisionné notre stock.

Les animations se sont déroulées dans des conditions adéquates avec un bon enchaînement et un "timing" respecté. Les jeux, artisans et vendeurs de nourriture ont été ravis de cette journée qui s'est passée sans soucis.

Ce qui résulte de tout cela est un bilan financier des plus satisfaisant pour voir le futur sereinement, avec une redistribution pour les associations de Saint Nicolas Du Tertre sans que tout cela ne saurait être possible.



Un immense MERCI aux personnes qui permettent que cette journée puisse être un moment convivial et de fête, qui nous rassemble, de la préparation jusqu'au "nettoyage" du lundi en passant par la cuisine et les animations sans oublier les dizaines de serveuses et serveurs de la fricassée qui s'activent pour servir le repas de tous.

Le Comité des fêtes s'est vu agrandi aussi par la venue de 6 nouveaux membres au sein de l'association ce qui réjouit son conseil d'administration.

Rendez-vous le Dimanche 18 Août pour la Fête des battages 2024, en attendant, le Comité des Fêtes vous présente tous ses meilleurs vœux de bonheur, de santé et de joie pour cette année 2024.

Le Bureau



Arts & Loisirs



En tant que présidente, je suis heureuse que l'association continue à bien fonctionner. Je remercie en particulier les responsables des sections : Gym, Art floral, Cyclos, ainsi que tous les adhérents ainsi que Karine notre prof de gym et de pilates...Car grâce à eux, Arts et Loisirs est toujours présent, en plus on a la chance de faire des activités dans notre commune sans avoir à faire des kilomètres. Si vous n'avez pas encore essayé, venez nous retrouver, faire un essai, prenez des renseignements, un moment pour soi, pour se faire plaisir, rencontrer des gens.

Je vous souhaite une bonne et heureuse Année 2024

Josiane

UNC- AFN-Soldats de France- OPEX- Sympathisants UNC

« Les notions de citoyen et de soldat sont inséparables »

Le président Jean Ricaud tient à remercier toutes les personnes, qui par leur présence, honorent nos célébrations officielles sans oublier les jeunes volontaires à nos cérémonies.

Cette année rappelle le décès de trois de nos camarades ayant servi en Algérie : Charles Monneraye, Maurice Monneraye, Jacques Noël.

À l'heure actuelle notre association intègre :

- 6 AFN (Soldats ayant combattu en Algérie)
- 20 Soldats de France (ceux qui ont servi sous les drapeaux dans le cadre du service militaire)
- 1 OPEX (Opérations Extérieures au territoire national)
- 4 Sympathisants (Personnes désirant soutenir notre association). Les sympathisants ou membres associés participent aux réunions et sorties UNC.



Le 11 novembre dernier, devant le monument aux morts, monsieur Le Goué (maire) a remis la médaille de portedrapeau accompagnée du diplôme à André Noël et Joseph Joly (40 années de fonction). Joseph Sérazin (10 années) a également été récompensé. À l'issue de la cérémonie officielle Jean-Yves Royer a reçu la médaille de bronze, récompense UNC, à la salle des fêtes.

Le 9 septembre 2023 le deuxième forum des associations locales s'est tenu sous les halles de la Guette. Une quinzaine de stands présentaient leurs activités aux Nicolasiens. L'UNC animait son emplacement à l'aide de vidéos suivies d'une exposition d'objets militaires de la Seconde Guerre mondiale présentés par Carl Castalan. Une rétrospective qui laisse parfois compte tenu de la centaine d'objets présentés dont certains très rares. Le dynamisme des exposants n'a pas reçu l'accueil espéré, aussi au troisième forum 2024, soyez au rendez-vous !



Il y a un an maintenant que la commune a inséré une toile géotextile coiffée de gravier blanc autour du monument aux morts et du carré militaire. En supplément de l'esthétique cette opération repousse la végétation autour des tombes. Merci à la commune et au personnel municipal pour leur engagement.

Mes remerciements s'adressent également au comité des fêtes pour leur aide pécuniaire annuelle, et plus précisément cette année.

À toutes et à tous Bonne et heureuse année 2024.

Le bureau



L'Éternel Printemps

Bonne année à tous ! le président et tous les membres du club vous souhaitent une année 2024 agréable à vous tous et à vos proches. Pour cette année, des projets se dessinent, seules les dates ne sont pas arrêtées. Nous travaillons en collaboration avec Ruffiac pour grossir nos équipes et obtenir des prix intéressants.



Les inscriptions au club se font lors de nos réunions mensuelles : le 2^{ème} jeudi de chaque mois à 14h30 (soit le 8 février, 14 mars, 11 avril, 16 mai, 13 juin, 12 septembre, 10 octobre, 14 novembre et 12 décembre). Le coût de l'adhésion est de 20 € pour l'année et cela permet des réductions de prix lors de nos sorties.

Nous espérons vous rencontrer prochainement. Meilleurs vœux.

Le Président, Jean-Yves Épaillard

Forlane

Forte de 40 choristes, la chorale Forlane, dirigée par Florence Le Dain-Sérazin a beaucoup recruté cette année, suite aux manifestations diverses, animations de Noël, participations aux «airs mêlés» au Roc Saint André le 14 mars dernier, des vocations et des envies de chanter ensemble sont devenues une évidence.

Un répertoire particulièrement étoffé, avec trois thèmes, à la fois différents et complémentaires (le tour de la France en chanson, les prénoms en chanson, la Bretagne). Cette diversité permet à Forlane de s'adapter à vos demandes et vos envies, en fonction des lieux et des thèmes des manifestations.

Depuis la reprise de septembre, la chorale a offert le 4 novembre, à l'église de Saint Nicolas du Tertre, une soirée au profit de la Ligue contre le Cancer (dans le cadre d'octobre rose), associée aux musiciens d'Aùel Douar de Malestroit. Le 26 novembre, Forlane a débuté ses concerts de Noël, lors du marché de Noël de Ruffiac. Au programme un aperçu des trois thèmes de notre répertoire et des chants de Noël pour entrer gaiement dans l'ambiance des fêtes de fin d'année. D'autres dates festives ont été proposées au mois de décembre dans les chapelles et églises sur le thème de Noël. N'hésitez pas à venir assister à nos concerts et à nous rejoindre si le cœur vous en dit.

Le bureau



Forlane
Chorale



Société de pêche

Cette année 2023 avec de nouveaux sociétaires grâce à la richesse piscicole reconnue de notre plan d'eau, la réussite avec à nouveau de nombreuses éclosions, avec l'aide de tous, bureau, pêcheurs, mairie, utilisateurs, riverains. Bien sûr nous ferons comme par le passé un renouvellement piscicole pour éviter la consanguinité fréquente chez les poissons, le pisciculteur agréé par l'état fera l'appoint nécessaire en cette fin d'année 2023, comme tous les ans avec les bénéfices de l'association.

Les travaux de bénévolat continueront dès cette fin d'année et aussi avant l'ouverture 2024

La décision de rester avec les mêmes prix de cartes tant que l'équilibre financier reste en l'état a été votée par l'ensemble de notre bureau.



Nous vous souhaitons une meilleure année 2024 à tous et gardons ensemble ce site préservé.

Le bureau 2023 :

- **Président : Didier HOUËIX**
 - **Secrétaire : Thierry THEAUDIN**
 - **Trésorier : Stéphane GUILLAUME**
- Et les membres du bureau associatif.**

Le bureau

← *Notre plan d'eau*

USSNAT (Union Sportive Saint Nicolas Avec Tréal)

Cette saison l'USSNAT compte deux équipes séniors (40 licenciés), elles sont toutes les deux engagées dans le championnat de District 3. Les entraînements sont assurés les mardi et vendredi par un nouvel entraîneur, Louis Urbain. Ce dernier était joueur la saison passée. Les résultats sont bons à mi-parcours avec une troisième place sur douze pour l'équipe A et une cinquième place sur douze pour l'équipe B. Une bonne ambiance règne au sein du club. L'objectif pour l'équipe A est d'accéder à l'échelon supérieur, le District 2.

Au niveau des équipes jeunes, le club continue à se développer. La saison passée nous comptons 3 sections, à savoir U6/U7, U8/U9 et U10/U11, cette saison est venue s'ajouter une section U12-U13 pour un total de 30 jeunes.

Les entraînements se déroulent les mercredi après-midi, les matchs et les plateaux les samedi après-midi, un grand merci aux bénévoles qui accompagnent nos jeunes. Les matchs ont lieu à Saint-Nicolas-Du-Tertre et les plateaux à Tréal, tout se passe très bien. Les enfants sont ravis de ces après-midis placées sous le signe du plaisir de jouer.

Le mercredi 22 novembre, les U10/U11 ont passé une journée au FC Lorient avec un programme composé d'un atelier socio-éducatif avec l'UNICEF, d'une visite du stade, de petits matchs et d'une rencontre avec deux joueurs professionnels.



Victoire des U10/U11 lors d'un tournoi à Néant sur Yvel en juin.

L'USSNAT a également organisé plusieurs manifestations au cours de cette fin d'année 2023 :

Le samedi 21 octobre, le concours de palets aux halles de la Guette avec plus de 120 joueurs et joueuses.

Le samedi 18 novembre, le traditionnel moules-frites à la salle des fêtes de Saint-Nicolas-Du-Tertre avec plus de 200 repas servis.

Le vendredi 01 décembre, un déplacement à Rennes pour nos jeunes afin d'assister au match de football féminin France-Autriche.

Merci aux nombreux et nombreuses bénévoles qui font de ces événements des réussites !

Au nom du club, nous vous souhaitons une très belle année 2024 ainsi que beaucoup de joie et de bonheur.

Le bureau



Ecoles du RPI St Nicolas du Tertre/Tréal

Le 29 juin 2023, l'ensemble des élèves du RPI a clôturé l'année avec une sortie à la découverte des fermes du territoire.

Au programme : visite d'un élevage porcin et d'une exploitation laitière, découverte des machines agricoles, course de tracteurs à pédales et conduite des tracteurs encadrées par les parents agriculteurs. Tous ont passé une belle journée et sont repartis avec des cadeaux et produits offerts par différents partenaires.



Aussi, la traditionnelle « Kermesse des écoles » a eu lieu le 2 juillet 2023 à Tréal. Cette édition 2023 fut une belle réussite avec 193 repas vendus. Le spectacle des enfants qui comprenait danses, chansons et théâtre a enthousiasmé le public. Pour poursuivre l'après-midi, château gonflable, balade à poneys, pêche à la ligne, palets étaient proposés pour le plus grand bonheur des grands et des petits.

Pour sa 2^{ème} année, l'APEL a organisé le vendredi 20 octobre 2023, la « BOOM D'HALLOWEEN » pour les enfants de l'école. Ceci a été l'occasion pour tous de profiter d'un moment convivial autour d'un goûter avant d'entamer les vacances de la Toussaint. Tous étaient déguisés pour cet événement au cours duquel ils ont pris plaisir à se faire maquiller, à danser et à prendre des photos dans un espace joliment décoré par les membres de l'APEL.



Enfin pour clôturer cette année, le 17 décembre 2023 a eu lieu l'Arbre de Noël de notre école qui a réuni pour son repas « Tartiflette », près de 180 personnes, à la salle polyvalente de St Nicolas du Tertre.

Evènements à venir :

- Carnaval : 5 avril 2024 (à SNTD)
- Portes Ouvertes : 9 avril 2024
- Kermesse : 16 juin 2024

Les membres des bureaux APEL et OGE

À l'Assaut du Tertre, ça vous parle ?

Cette association a été créée en 2006 en ayant comme vocation de créer du lien entre les habitants de votre commune. Aujourd'hui nous décidons de donner un second souffle à cette association avec la même vocation, le même entrain et la même motivation.

Nous avons créé un premier événement, "karaoké en live" le 20 janvier à la salle communale afin que nous puissions nous rencontrer, discuter, chanter, rire et profiter tous ensemble.

Notre volonté est de proposer des événements culturels (concerts, expos...) mais aussi des ateliers ludiques (jeux de société, activités peinture...) et des rendez-vous réguliers (concours de belote...).

Nous soulignons l'importance que nos activités soient intergénérationnelles et ouvertes à tous.

Nous aimerions dans un futur proche nous installer dans un local sur la commune, afin de pouvoir proposer nos animations au sein d'un bar associatif où il sera possible de trinquer et de se réunir autour de nouvelles idées.

Nous vous souhaitons à tous une très bonne année 2024.



Le Bureau



Donature et Patrimoine

Au cours de l'année 2023 l'association s'est mobilisée lors de la randonnée du patrimoine de nouveau avec le conteur Paul Maisonneuve. La randonnée est partie de l'étang pour passer par L'Estréhan, la Porte et le chemin du moulin de la Porte. Nous avons comparé la lecture des paysages d'aujourd'hui et d'hier à l'aide de vieilles cartes postales et des plans de cadastre napoléonien tout en se remémorant les appellations de différentes parcelles avant le remembrement (les Chanvries, la Vigne, le domaine Potel.....) Nous avons observé l'ancienne maison de Julien Monneraye construite avec les pierres d'un moulin de la lande. Les meules ont été taillées pour être utilisées en pierres angulaires.



Four Denoual avant rénovation

Depuis novembre une équipe de nicolasiens bénévoles très motivés a commencé la restauration de l'ancien four Denoual situé derrière l'église en collaboration avec la municipalité.

L'assemblée générale de l'association est programmée le vendredi 9 février à 20H à la salle communale. Tous les nicolasiens sont invités à y participer.

En attendant, nous souhaitons à tous une bonne année 2024

Chantal Danion

Contact et renseignements au 02 97 93 70 92 ou par mail à chantal.danion@gmail.com

ACTIONS CITOYENNES

Le four " Denoual "

On nous parle souvent de sauvegarder le patrimoine. L'image qui nous vient en premier, ce sont tous les grands monuments que l'on peut voir un peu partout en France. Mais il existe aussi une myriade de petites structures (fours lavoirs, croix...) que l'on appelle petit patrimoine et qui a tendance à disparaître.

C'est dans ce domaine, sous l'égide de l'association Donature et Patrimoine, qu'une dizaine de bénévoles, avec le soutien de la mairie, a décidé de rénover un four se trouvant au sein de bourg de Saint Nicolas du Tertre.

Après des travaux de défrichage des abords en juin, novembre et décembre 2023 ont été consacrés à la rénovation de la structure du four.

L'association espère pouvoir faire une petite inauguration en mai ou juin 2024 avec peut-être une première cuisson de pain dans ce témoin de notre passé.

YC

Illuminations de Noël

Que serait Noël sans ses décorations et illuminations qui ont, cette année, encore, donné un air de fête à notre commune.

Un grand merci à l'équipe de bénévoles et agents communaux qui se sont mobilisés pour le plaisir de nos yeux et notamment à Pascal nouveau venu sur la commune ayant répondu à l'appel lancé par la mairie.

Ils vous souhaitent, à tous, une très bonne année 2024.....

"Jingle bells !! Jingle bells !!"

YC



Collectifs « Nuisibles »

Pour la 3^{ème} année consécutive ce collectif se met à votre disposition pour vous aider à éradiquer la présence de rats et de souris dans vos hangars, habitations, locaux divers. Pour 2023, 13 demandes ont été enregistrées, la société Anidiet se chargent de placer les appâts. Deux passages sont prévus, ceci pour la somme de 93 € par site, la commune vient en aide à hauteur de 20 €, il reste à charge du demandeur la somme de 73 €.

Un grand merci aux citoyens volontaires qui, avec la mairie, s'impliquent dans cette mission de salubrité

J-PD



QUELQUES DATES A RETENIR (liste non exhaustive)

Samedi 27 janvier, 14h	Cérémonie des Vœux Communautaire à la population, La Gacilly
Samedi 3 février, 18h	Nuit de la lecture
Mardi 20 février, 20h	Conseil Municipal
Mercredi 21 février	Balade Thermique avec la Maison de l'Habitat et de l'Énergie
Samedi 24 février, 11h	Cérémonie de départ à la retraite de Marie-Pierre
Lundi 5 mars,	Formation à l'utilisation de la tronçonneuse à Carentoir
Mardi 19 mars, 20h	Conseil Municipal
Samedi 23 mars, 10h30	Réunion Publique PCS « Plan Communal de Sauvegarde »
Vendredi 5 avril	Carnaval de l'école
Mardi 9 avril	Porte Ouverte de l'école
Samedi 27 avril, 9h	Matinée citoyenne
Samedi 4 mai, 11h	Inauguration du Pumptrack
Vendredi 31 mai	Fête des Voisins
Dimanche 9 juin	Election Européenne
Dimanche 16 juin	Kermesse de l'école
Fin juin début juillet	Exposition sur les abeilles
Mardi 2 juillet	Veillée « La Michpolienne », contes et chansons
Dimanche 18 août	Fête des Battages



Association des Donneurs de Sang Bénévoles de Malestroit et de sa région Collecte de sang pour l'année 2024

Malestroit

Mercredi 13 mars
Mardi 14 et mercredi 15 mai
Mercredi 14 août
Jeudi 10 octobre
Lundi 30 et mardi 31 décembre

Sérent

Jeudi 11 juillet
Jeudi 26 septembre



dondesang.efs.sante.fr



LE BLOC-NOTES



MAIRIE

Tél : 02.97.93.71.57

mairie.st-nicolas-tertre@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public :

- Mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h30
- Samedi de 9h00 à 12h00

Permanence du Maire et des Adjointes sur rendez-vous

AGENCE POSTALE



Tél : 09 66 97 93 78

Horaires d'ouverture :

Le lundi de 10h à 12h

Du mardi au vendredi de 10h à 12h30

Fermé le samedi

DECHETTERIE

	Ruffiac	Sérent
Lundi	13h30 – 18h (heure sup)	13h30 – 18h
Mardi	9h - 12h (ouverture habituelle)	
Mercredi	13h30 – 18h (heure sup)	9h – 12h et 13h30 – 18h
Jeudi	9h - 12h (ouverture habituelle)	
Vendredi	13h30 – 18h (heure sup)	9h – 12h et 13h30 – 18h
Samedi	9h – 12h et 13h30 – 18h (ouverture habituelle)	9h – 12h et 13h30 – 18h

CONTACTS PRATIQUES

Gendarmerie : 17

Presbytère – Carentoir : 02.99.08.84.34

Pompiers : 18 ou 112

Assistante sociale (CMS) : 02.97.75.18.88

SAMU : 15

Espace Autonomie : 02 30 06 05 60

Pharmacie de garde : 3237

Service Enfance-jeunesse OBC : 02 97 15 07 97

ADMR : 02 97 93 79 66

Cabinet Infirmier : Ruffiac : 02 97 70 67 67

Carentoir : Chêne Heleuc 02 99 91 71 88

Place de l'Étoile 02 99 08 94 03

Député Paul Molac : 02.97.70.61.72, pmolac@assemblee-nationale.fr

LES TARIFS COMMUNAUX



PHOTOCOPIES

Page A4 noir et blanc	0.30 €	Page A3 noir et blanc	0.50 €
Page A4 n/b recto-verso	0.40 €	Page A3 n/b recto-verso	0.70 €
Page A4 couleur	0.60 €	Page A3 couleur	1.10 €
Page A4 c. recto-verso	1.00 €	Page A3 c. recto-verso	1.90 €

GARDERIE PERISCOLAIRE

0.50 € le ¼ d'heure



Pour vos Évènements

TARIFS DE LOCATION

Salle Polyvalente	Associations et entreprises communales	Associations et entreprises extérieures
Réunion Grande Salle	Gratuit (selon disponibilité)	129 €
Option chambre froide		90 €
1 jour Salle + Cuisine	365 € (1 location gratuite/an)	479 €
	Particuliers de la commune	Particuliers de l'extérieur
Vin d'honneur Grande Salle (sans buffet)	80 €	131 €
1 jour Salle + Cuisine	365 €	479 €
1 jour Salle + Chambre froide	268 €	382 €
2 jours Salle + Cuisine	482 €	594 €
2 jours Salle + Chambre froide	381 €	493 €

Halles de la Guette	Particuliers de la commune	Particuliers de l'extérieur
1 jour	182 €	274 €
2 jours	319 €	410 €

Caution Dégâts 500 € - Caution Ménage 100€ - Assurance Responsabilité Civile

TARIF CIMETIERE

Concession de 2m²

Concession 15 ans : 70 €
Concession 30 ans : 100 €
Concession 50 ans : 150 €



Cavurne 0.36m²

Acquisition : 350 €
Cavurne 15 ans : 70 €
Cavurne 30 ans : 100 €
Cavurne 50 ans : 150 €



Le PCS (Plan Communal de Sauvegarde) définit, l'organisation prévue par la Commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus auxquels la Commune est exposée.

Liste des principaux aléas susceptibles de se produire sur la commune

Aléas naturels :

Incendie des bois et forêts



Vent violent et tempête



Création d'une Réserve Communale de Sécurité Civile

Pour aider à assurer la sécurité et intervenir en complément de la cellule de crise et des services municipaux dans des cas d'urgence (incendies des bois et forêts, vent violent...).

Il est demandé aux personnes volontaires de se faire connaître dès que possible auprès du secrétariat de la mairie.



Pour compléter, une réunion d'information est programmée :

Samedi 23 mars à 10h30 à la salle polyvalente



Le Groupe de travail PCS présidé par Mickaël le Goué (Directeur des Opérations de Secours), est composé de Corinne Bayon, Jean-Paul Dubois, Karine Danion, Nathalie Henry, Marie-Renée Guillemot.



Merci aux jeunes artistes qui ont participé au concours
« Dessine ton village, ta commune ».
Merci aux artistes nicolasiens exposant au
Forum des Associations 2023 :
Armel Bayon, vannier
Et Franck Adrian, peintre.

